



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES

MERCREDIS

2018/2019

L'association ELAN fonctionne le matin, la pause méridienne et le soir sur 5 sites différents Maternelles et Elementaires (Curie, Pasteur, St Hilaire pour les écoles publiques et Saint Dominique Maternelle et St Dominique élémentaire pour l'école privée) durant les jours de classe et sur un seul site les mercredis (école Pasteur).

Ce projet pédagogique pose le cadre général des ALAE (jours scolaires et mercredis) et s'appuie sur le projet éducatif de l'association et sur les 4 axes définis pour l'année 2018 2019 (cf 4 axes d'ELAN). En complément, des points particuliers sont déclinés de façon plus spécifiques sur les ALAE en fonction des différents lieux, locaux etc...

Grâce aux formations (depuis 2013 avec une piqûre de rappel pratiquement chaque année) l'équipe d'Elan a été sensibilisée à la prise en compte des émotions/besoins de l'enfant et au développement des compétences psychosociales* grâce à l'éducation positive et une communication respectueuse de tous. C'est pour nous l'objectif prioritaire qui est partagé par tous les acteurs de la vie de l'enfant notamment par les enseignants.

I – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1 APPRENDRE A MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Aider l'enfant à mieux comprendre ses émotions (mettre des mots soigne les maux)
 - Grâce à des outils créés par l'équipe d'animation : mallettes à émotions, système de smileys, météo (comment je me sens aujourd'hui ?) ...
 - Mise en place de différents ateliers (inspirés par Montessori)
- Favoriser l'échange, la convivialité, l'expression des enfants et les rendre acteurs de leurs loisirs
 - Prise en compte des propositions des enfants (vote, bilan en fin d'activité et de période...)
 - Choix des enfants entre différentes propositions
 - Résolution de conflits de tension grâce à des outils
 - médiation (échanger, négocier, trouver des solutions acceptables par tous),
 - message clair (utilisé déjà par les enseignants)
 - espace blabla (formalisation de moments privilégiés pour pouvoir s'exprimer sur un sujet, une interrogation, sans jugement dans le respect de tous)
 - organisation d'espaces (en lien avec l'école) : « banc des copains » ou « j'ai besoin de calme »
- **Favoriser l'entraide, la solidarité, le respect, la coopération, la tolérance**
 - Par le jeu (pratiqué au quotidien sous toutes ses formes, collectif, collaboratif, jeu de société ou actif...) et par des temps collectifs.
 - Développer des partenariats avec différentes structures pour favoriser les échanges : IME (faciliter l'accès aux enfants en situation de handicap).
- **Sensibiliser à la citoyenneté et la sociabilisation, par l'apprentissage de la vie collective le « vivre ensemble » et conduire vers l'autonomie et la responsabilisation**
 - Participation des enfants à l'élaboration des règles de vie en début d'année avec la création d'outils (Affiches, fiches de réflexion, slogans, smileys...) et du support commun à tous les ALAE ALSH, signature d'un « contrat » collectif pour les primaires.
 - Permettre aux enfants d'avoir une réflexion sur leur comportement, attitude en s'appuyant sur la démarche des 5C (calmer ses sentiments, communiquer, chercher des solutions, choisir la meilleure et cultiver la paix).
 - Poursuivre le travail autour de la sanction éducative avec l'équipe d'animation pour permettre aux enfants de « réparer » en cas de non respect des règles.

**Compétences psychosociales : Savoir résoudre les problèmes - Savoir prendre des décisions,
Savoir se faire comprendre - Avoir une pensée créative - Se connaître soi-même*

2 SANTE ET ENVIRONNEMENT

- **Sensibiliser au respect de l'environnement et contribuer à la formation des enfants pour devenir des citoyens responsables**
 - Pratique du tri sélectif
 - Atelier jardin éducatif (selon les lieux)
 - Projet sur le gaspillage alimentaire en lien avec la ville
 - Projet autour du goûter collectif (sensibiliser à l'équilibre alimentaire et réduire les déchets.
 - Atelier cuisine (selon les lieux)

- **S'adapter au rythme, à l'âge et aux besoins des enfants dans un cadre sécurisant**

L'enfant a des rythmes différents dans la journée, dans la semaine. L'animateur doit être à l'écoute et doit mettre en place les moyens appropriés pour y répondre au mieux.

 - Adapter les activités en fonction de l'âge, du rythme, (équilibre entre les activités calmes et actives...) des besoins, des demandes en favorisant autant que possible les petits groupes.
 - Organiser les journées de façon à ce que chacun puisse trouver un rythme qui lui convienne (temps de repos, détente, défoulement, temps d'activité)
 - Proposer des activités physiques et sportives et des activités plus calmes (relaxation...)

3 PARTICIPER A L'OUVERTURE CULTURELLE DES ENFANTS

- **Mettre en avant les potentialités des enfants**
 - Propositions de différents ateliers (créatifs, expression corporelle ou orale, théâtre conte....
 - Découvrir les différents moyens d'expression liés à l'image ou au son (radio vidéo photo..)
 - Valoriser le travail des enfants (expos, spectacles....)
 - Des ateliers par période sont proposés durant l'année (cycles de vacances à vacances)

- **Développer la curiosité et l'esprit critique des enfants**
 - Poursuivre le partenariat avec les différents équipements culturels de la ville (Centre Culturel, Médiathèque, Espace Arthur Batut) en se tenant informé de toutes les propositions adaptées aux enfants.
 - Découverte des spectacles (notamment spectacle vivant) sur l'agglomération castres-mazamet et sur d'autres villes.

4 PARENTALITE PARTENARIAT

- **Avec les parents**
 - Echanger, communiquer, informer au quotidien , en face à face et par le biais d'affiches, flyers, portail famille (même logiciel ville/elan pour les inscriptions en ligne restauration scolaire et mercredis), blog de l'association
 - Leur permettre de participer à des animations ponctuelles et leur faire partager ce qui se vit sur nos différents accueils (diaporamas, apéro-expos, spectacles....)
 - Présentation en début d'année scolaire du règlement intérieur et de la Charte fixant les droits et les engagements des enfants, des parents et des animateurs.

- Etre un relais pour les différentes actions organisées (informations sur « Parentillages » par exemple) ou pour les orienter vers des services compétents (ville, services sociaux, associations.....)

➤ **Avec les enseignants**

- Présentation des projets de l'association, des ALAE en début d'année scolaire et échanges sur la complémentarité avec les projets d'école.
- Renforcement de la cohérence éducative école/ALAE grâce aux échanges quotidiens, aux informations partagées, aux objectifs communs liés à l'acquisition des compétences psychosociales des enfants.
- Instauration de règles communes notamment dans l'utilisation de la cour.
- Participation des animateurs aux conseils d'école et conseils de maîtres si nécessaire.
- Instauration formalisée d'un bilan annuel avec les enseignants, l'équipe d'animateurs de l'ALAE avec la coordonnatrice du PEDT.
- Mutualisation des locaux en lien avec la ville et de certains matériels pédagogiques.

➤ **Avec les associations, les différentes structures**

- Poursuivre le partenariat avec la MJC sur les mercredis et sur les vacances : passerelle #neuf/13 (animations pour les plus grands d'ELAN et les plus jeunes de la MJC centrées autour des activités sportives, de découverte, culturelles et autour de l'image et du son)
- Poursuivre le partenariat avec le Centre Culturel le Rond Point, l'Espace Arthur Batut, la Médiathèque : le cinéma, les spectacles, les expositions....
- Intensifier les liens avec d'autres associations, sportives, environnementales ou de loisirs (Bénévoles et intervenants MJC, LPO pour de la découverte des milieux naturels, parcours nature....)

○

II LE FONCTIONNEMENT DE L'ALAE

➤ **Durant les jours scolaires**

- Matin : 7h30/8h30
- Pause Méridienne : 11h45/13h45 (avec un temps de repas et un temps d'activité)
- Soir : 16h30/18h30 (ateliers, animations...)

Les parents peuvent choisir les moments de présence grâce à différentes formules.

Les repas sont préparés par un prestataire extérieur, les parents s'inscrivent directement sur le site de la ville et la logistique liée au réchauffage et au service des plats est assurée par la ville.

➤ **Le mercredi**

- L'accueil est ouvert de 7h30 à 18h30

Les parents peuvent choisir là aussi différentes formules (matin, après-midi, journée avec ou sans repas.

Pour les repas nous avons un prestataire spécifique, les parents s'inscrivent en ligne sur un portail famille avec une interface identique à celle de la ville .

➤ **Les tarifs - Forfaits**

Les forfaits annuels ci-dessous prennent en compte le quotient familial des familles (idem CAF)

TRANCHES	MATIN	MIDI	SOIR	TOTAL ANNEE	SOIT PAR MOIS
De 1 à 500	45	36	57	138	13.8
De 501 à 700	51	42	66	159	15.9

De 701 à 900	60	51	75	186	18.6
De 901 à 1100	66	75	84	225	22.5
+ de 1100	75	84	93	252	25.2

Différentes formules sont possibles : matin, matin midi, midi soir, matin midi soir ou seulement midi ou seulement soir en fonction des besoins des familles.

III L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'ELAN est composée de 17 animateurs formés BAFA, BAPAAT ou CAP petite enfance, d'une directrice, de deux adjointes et d'une secrétaire.

Des équipes fixes de 2, 3 ou 4 animateurs permanents sont réparties dans les différents ALAE les jours d'école. Pour le Mercredi c'est aussi une équipe fixe composée d'animateurs issus des différents ALAE.

Les équipes sont accompagnées dans leur mission par du personnel municipal formé BAFA ou ATSEM et du personnel de l'école privée. A noter également la présence de l'éducateur sportif de la ville le soir de 16h30 à 17h30.

La formation du personnel est pour Elan une priorité qui permet aux salariés de développer leurs compétences et de les mettre au service de la qualité de l'accueil et des projets d'animation auprès des enfants.

Des réunions de préparation, de régulation et de bilan sont organisées de façon régulière selon un planning distribué aux animateurs.

IV LES LOCAUX

Dans les écoles différents locaux sont mis à la disposition de l'association. Ces locaux peuvent être mutualisés selon les temps de la journée.

Le gymnase et les différentes salles municipales peuvent également être utilisés par l'association selon un planning.

Annexes au document :

- Projet éducatif de l'association et les 4 axes éducatifs priorités
- Journée Type du mercredi et temps scolaire